

Metz, laboratoire et vitrine de Mobiwoom

by Correspondances lorraines - lundi, novembre 03, 2014

<http://correspondances.fr/metz-laboratoire-et-vitrine-de-mobiwoom/>

Concepteur de la carte de fidélité dématérialisée shoppingmetz.com, Mobiwoom multiplie les passerelles entre commerçants, opérateurs de stationnement, services de la ville et de l'Etat pour proposer une solution globale de fidélité, de stationnement et de paiement.

Restaurateur et informaticien, Sandro Di Bernardi a fait sensation en septembre 2013 avec son application shoppingmetz.com, première carte de fidélité dématérialisée permettant de mutualiser les ristournes consenties par quelque 1 300 commerçants. Un an plus tard, le système a muri et envisage de nouvelles fonctionnalités.

Un chèque parking dématérialisé

La start-up qui compte aujourd'hui cinq personnes étudie la possibilité d'intégrer de fusionner sur une même application les avantages accordés aux clients et le paiement dématérialisé des stationnements sur la voie publique et dans les ouvrages privés. Pionnière, en 2010, du paiement des parcmètres par téléphone, la ville de Metz ville a en effet étendu cette possibilité à quatre parkings souterrains ou aérien – Gare, Pompidou, Opéra-théâtre, Gare et République, en partenariat avec Urbis Park, opérateur national du stationnement, et le sarrois Mobile City. La ville a même développé une première européenne en instaurant un mode de paiement sans contact grâce à la technologie NFC (Near Field communication), quel que soit l'opérateur du stationnement. Pour entretenir cette avance technique, la ville envisage de coupler sur un même support les avantages fidélité des clients et le paiement du stationnement. Ce « *chèque parking* » dématérialisé remplacera l'an prochain les coupons papier offerts jusqu'à présent par certains commerçants.

Un chèque taxi

Mobiwoom se propose également de dématérialiser le « *chèque taxi* » instauré en 2012 par une convention entre la Ville de Metz et le groupement des taxis. Associant la préfecture et l'union des professions de l'industrie hôtelière de la Moselle l'initiative vise à éviter que des clients éméchés des bars et boîtes de nuit ne circulent en voiture. Un chèque remis par l'établissement permet de payer tout ou partie de la course. Mais le système pénalise les taxis, qui mettent jusqu'à 60 jours pour encaisser effectivement le montant de la course, et donne lieu à des détournements, la ristourne pouvant également être utilisée dans la journée. La dématérialisation doit permettre d'améliorer le système et de le développer à l'échelle nationale.

Payer les poches vides

Mobiwoom a également mis au point un système de paiement totalement virtuel s'effectuant sans carte ni téléphone. Le client peut régler son addition ou sa facture à partir d'un numéro de téléphone et d'un code pin sécurisé par la Banque de France. Le système fonctionne sur tous les terminaux de paiement et n'engendre aucun surcoût pour le commerçant.

